

- Faculté des sciences
- www.unine.ch/sciences

Biologie de la conservation (APP) (3BL1220)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en biologie	Atelier: 20 j	Voir ci-dessous	9
Bachelor en biologie et ethnologie	Atelier: 20 j	Voir ci-dessous	9
Pilier B A - biologie	Atelier: 20 j	Voir ci-dessous	9

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Prof. Clara Zemp et assistantes: Sandrine Wider, Vannesa Montoya-Sanchez et intervenants externes

Contenu

Dans le cadre des APP (Apprentissage par problème) 2024, nous proposons trois thématiques :

- 1) Relationship between forest microclimates and microhabitats
- 2) Collaboration with BirdLiFe (specific topic to be defined)
- 3) Description of the Hedgehog Habitat

Les projets sont décrits en détails sur Moodle.

Forme de l'évaluation

L'évaluation se fait par un contrôle continu noté qui est composé de deux éléments:

- Un rapport rédigé en commun pour chaque projet de recherche. Le rapport doit être rendu le jour suivant le dernier jour de l'APP et compte pour 1/3 de l'évaluation. Délai: 13 avril 2024 à 12h.

- Un entretien individuel de 20 minutes avec les responsables de l'APP. Lors de l'entretien, le contexte général du projet de recherche, le contenu du rapport soumis et le cahier de laboratoire seront abordés. L'entretien compte pour 2/3 de l'évaluation.

En plus de cela, à l'issue de l'APP vous effectuerez une présentation orale en commun pour chaque projet de recherche. Tous les étudiant-e-s doivent participer activement à la présentation, y compris à sa préparation. La présentation est obligatoire mais ne sera pas notée.

En cas d'échec à la première tentative ou de résultat insuffisant non compensé, l'étudiant-e doit contacter les responsables d'APP après la publication officielle des résultats pour organiser le rattrapage. Une deuxième tentative, à réaliser lors d'une session d'examens ultérieure, sera accomplie par la rédaction d'un rapport de synthèse personnel portant sur l'ensemble de la matière traitée. Ce rapport (2000-3000 mots sans références) devra être rendu au plus tard deux semaines avant le début de la session d'examens pendant laquelle l'inscription à la deuxième tentative aura été réalisée. De plus, un test oral d'une durée de 30 minutes sur la matière traitée lors de l'APP sera fixé avec le responsable (hors Pidex). Une non-soumission du rapport dans les délais ou une absence non justifiée au test oral de rattrapage sera notifiée par un échec."

Documentation

La littérature nécessaire est mise à disposition au début de l'APP.

Pré-requis

Avoir suivi le cours théorique de biologie de la conservation est fortement conseillé.

Forme de l'enseignement

Recherche bibliographique, collecte de données sur le terrain et analyses de données.

Objectifs d'apprentissage

- Faculté des sciences
- www.unine.ch/sciences

Biologie de la conservation (APP) (3BL1220)

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer ses compétences en biologie de la conservation
- Transmettre les résultats dans une démarche d'aide à la prise de décision
- Générer des données sur le terrain
- Concevoir un projet de recherche
- Interpréter les résultats
- Synthétiser les résultats dans un rapport scientifique
- Traiter les résultats scientifiques
- Organiser le travail en équipe

Compétences transférables

- Agir face à l'échec
- Stimuler la curiosité scientifique
- Gérer des projets
- Travailler en équipe